

Social

Les agriculteurs font monter la pression

Décus par les annonces du Premier ministre, les agriculteurs alsaciens se remobilisent ce mardi dans le cadre du mouvement de protestation nationale. À Strasbourg, FDSEA et JA organisent un nouveau barrage sur l'autoroute. À Sélestat, la Confédération paysanne appelle à manifester pour « un autre modèle agricole » devant la gare.



Comme mercredi dernier, plusieurs convois de tracteurs vont à nouveau converger vers Strasbourg ce mardi pour y bloquer la M35 pour au moins 24 heures. Photo Jean-Marc Loos

J eudi dernier, avant de lever le barrage de tracteurs qu'ils avaient installé sur la M 35 à Strasbourg, les responsables de la FDSEA et des JA du Bas-Rhin avaient menacé d'organiser de nouvelles actions si les annonces du gouvernement, promises pour le lendemain, devaient ne pas satisfaire leurs revendications. La batterie de mesures présentée vendredi après-midi par le Premier ministre Gabriel Attal dans une exploitation de Haute-Garonne n'ayant pas totalement répondu aux attentes de leurs instances nationales, ils ont effectivement appelé leurs adhérents à renouveler l'opération de blocage de la capitale alsacienne ce mardi à partir de 15 h, au même endroit et pour une durée minimale de 24 heures (*).

« On avait prévu des actions locales mais finalement on a décidé de revenir à Strasbourg car la ville est un symbole de l'Europe. Il s'agit notamment d'interpeller le gouvernement sur les enjeux de l'agriculture française dans le contexte eu-

ropéen », souligne Fabien Metz, céréalier à La Wantzenau et vice-président de la FDSEA du Bas-Rhin.

La directive nitrates dans le viseur

D'après lui, les réponses du Premier ministre s'avèrent insuffisantes car elles n'ont pas apporté de réponses à plusieurs problèmes jugés cruciaux par la profession. À commencer par le renouvellement des générations et la transmission des exploitations. L'un des

objets de la loi d'orientation agricole qui a fait l'objet d'un énième report le 21 janvier. « On doit rediscuter des modalités. Il faut notamment aller plus loin en matière de garanties financières en cas de reprise d'une exploitation par un jeune », insiste Dominique Daul, éleveur à Pfettisheim et membre du bureau de la FDSEA du Bas-Rhin.

La directive européenne sur les nitrates est également dans le viseur des éleveurs. « Elle impose des dates d'épandage du fumier et du lisier trop con-

traignantes, sans tenir compte de l'agronomie et de la météo. On veut davantage de cohérence », explique M. Daul.

Revenu digne et alimentation de qualité

Parmi les autres oublis, la FDSEA du Bas-Rhin pointe le trop plein des normes environnementales à l'échelle européenne. « Une remise à plat s'impose. Nous exigeons de plus une loi sur la non-sur-transposition de celles-ci »,

rappelle Franck Sander, son président, qui plaide pour des règles de production harmonisées au sein de l'Union européenne.

L'annonce par le Premier ministre de contrôles concernant l'application des lois EGALIM, censées protéger les revenus des agriculteurs, n'a pas non plus convaincu les dirigeants bas-rhinois de la FDSEA et des JA. « Cela relève de l'affichage. On ne fait pas confiance au ministre de l'économie Bruno Le Maire qui n'a pas su les faire respecter alors qu'il est en poste depuis sept ans », confie Fabien Metz, qui estime « que le compte n'y est pas non plus en matière d'allègement des charges ».

Ce même mardi, la Confédération paysanne d'Alsace appelle pour sa part les citoyens à manifester avec ses adhérents à 16 heures sur la place de la gare de Sélestat. « On a choisi un lieu central que l'on peut rejoindre en train », précise son porte-parole Pierre-Luc Laemmel, maraicher et éleveur de volailles à Wilwisheim (Bas-Rhin). « Nous partageons le constat de la FNSEA et sommes solidaires du mouvement des agriculteurs français mais nos solutions divergent de celles que proposent les défenseurs de l'agriculture productiviste. Nous demandons notamment une loi d'urgence interdisant tout prix agricole en dessous de nos prix de revient et la fin immédiate des négociations d'accords de li-

bre-échange par l'UE ».

Plutôt que les lois du marché, ajoute-t-il, « nous voulons que l'agriculture soit régie par des politiques publiques qui accordent un revenu digne aux travailleurs de la terre et une alimentation de qualité aux consommateurs. La suppression des normes est un mirage car elle exacerberait encore davantage la concurrence. Nous plaiderons en revanche pour la mise en place d'une sécurité sociale de l'alimentation ».

Nouvelle mobilisation à venir dans le Haut-Rhin

Une troisième mobilisation est prévue cette semaine, cette fois dans le Haut-Rhin, à l'initiative de la FDSEA et des JA du département. Les dirigeants des deux syndicats devaient se réunir lundi soir pour en régler les détails pratiques. « Elle n'aura pas lieu avant mercredi. Elle prendra a priori une forme différente de la semaine passée et dépendra aussi des annonces que fera le ministre de l'agriculture ce mardi », a précisé Pascal Wittmann, président de la FDSEA du Haut-Rhin.

● **X.T.**
(* Des déviations obligatoires seront à nouveau mises en place sur la M35 au niveau de la sortie 1 « Marché gare » (sens Paris-Strasbourg) et de sortie 3 « Porte blanche » (sens Colmar-Strasbourg).

Décryptage / Comment sont distribués les fonds européens

La région Grand Est gère et attribue pour le compte de l'Europe plus d'un milliard d'euros de fonds européens, dont une partie en faveur de l'agriculture. Face à l'urgence et à la crise agricole, des recrutements sont prévus pour accélérer le traitement des milliers de dossiers.

Comme l'an passé, le conseiller régional délégué aux fonds européens Alexandre Cassaro a entamé ce lundi « une tournée des territoires » pour faire la promotion des fonds européens que gère la région Grand Est. Il y en a quand même pour plus d'un milliard d'euros d'ici 2027. Des fonds qui ciblent et subventionnent large, à l'image du programme de la visite d'hier, entre la rénovation énergétique de centaines de logements du bailleur Ophéa à Strasbourg, le soutien à un programme d'insertion de la maison des adolescents de Strasbourg, ou encore l'aménagement d'espaces d'agrément paysagers à Dingsheim. Cette tournée de communication et de service après-ven-

te s'appuie sur les douze maisons de la région, dans lesquelles, entre autres services, ont été installés des animatrices et animateurs des fonds européens chargés d'être au plus près des bénéficiaires potentiels. Car l'un des enjeux pour la région, est de consommer les fonds prévus par la Commission européenne. « C'est important parce que ce qui n'est pas consommé est récupéré par la Commission », explique encore l'élu mosellan.

Une délégation de 250 agents

Et d'ajouter: « L'Union européenne, ce n'est pas simplement Strasbourg, ce n'est pas simplement Bruxelles, c'est aussi le développement des territoires par les projets. En termes de fonds européens, la région est extrêmement exemplaire, c'est la première région de France et une des premières régions d'Europe en termes de consommation des fonds européens. En cette année d'élection européenne, c'est important de faire la promotion de ce que fait

l'Europe sur les territoires. »

Les fonds européens, il y en a plusieurs et l'énoncé de leurs acronymes a vite fait de perdre de la curiosité dans un jargon des plus technos (Feder, Fse+, Fg, etc.). Pour faire simple, il y a d'un côté, les programmes pour harmoniser et équilibrer le développement des régions.

Et de l'autre, le Feader, le Fonds européen agricole pour le développement rural. Celui-ci est une déclinaison du deuxième pilier de la Politique agricole commune.

Moins connu que le premier (qui représente 80% du budget total et se traduit par les fameuses aides directes et par les mesures d'intervention sur les marchés des prix des produits), ce second pilier a pour but d'aider l'agriculture dans son contexte rural. Il prend en charge l'installation des jeunes agriculteurs, les aides en faveur des zones soumises à des contraintes naturelles ou à contraintes spécifiques, les mesures agro-environnementales et climatiques, le soutien à l'agriculture biologique, les investissements dans les secteurs

agricole, agroalimentaire et forestier.

Le Feader est géré par les régions. Et dans le Grand Est cela représente 250 millions d'euros sur la période 2023-2027 (un milliard sur la précédente période). Pour gérer les fonds européens, le Feader et les autres, la région a mis en place une délégation aux fonds européens, avec Alexandre Cassaro comme élu de tutelle et qui compte 250 agents chargés de traiter les dizaines de milliers de dossiers que cela représente.

114 000 dossiers en huit ans

Pour Franck Sander, le président de la FDSEA67, à propos du Feader, « cette partie des fonds est souvent en lien avec l'installation des jeunes agriculteurs et les aides à l'investissement. Ce sont des fonds hyper utiles pour le monde agricole, mais les dossiers administratifs sont très complexes. En termes de simplification administrative, il y a encore du travail ».

Et l'agriculteur n'est pas le seul à le penser. Dans son

dernier rapport, consacré aux fonds européens et présenté en novembre dernier, le Conseil économique, social et environnemental régional (Ceser) préconise une simplification des règles et un allègement des obligations qui pèsent sur les porteurs de projet.

Un outil dématérialisé a été mis en place et a déjà permis d'enregistrer un millier de dossiers. Mais cela ne semble pas suffire face à l'ampleur du travail et il faut bien le dire, du succès. Vendredi lors de la commission permanente, le président de la région Franck Leroy a annoncé, en pleine mobilisation des agriculteurs, le recrutement au sein de la délégation aux fonds européens, de 27 agents supplémentaires « pour liquider l'ensemble des dossiers éligibles et préparer sans délai la prochaine programmation ». Il fait état « d'un flux de demandes incessant. Nous avons cette particularité en région Grand Est de consacrer la totalité des fonds européens, ce qui est loin d'être le cas dans d'autres régions, mais ça



Alexandre Cassaro, conseiller régional délégué aux fonds européens. Photo J-M Loos

génère un revers de la médaille, c'est que les demandes sont constantes et nombreuses et que nous manquons d'effectifs pour pouvoir traiter dans un laps de temps très court la totalité des demandes qui, pour certaines d'entre elles, se trouvent retardées ».

Sur la période 2014-2022, ce sont 111 000 dossiers qui ont bénéficié dans le Grand Est de l'aide régionale au titre de fonds agricole pour le développement rural.

● **Olivier Claudon**